EGION Le quotidien du Nord vaudois www.laregion.ch

N° 2633 MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019

Paraît du lundi au vendredi sur abonnement



CONCISE

La grande salle s'est transformée en véritable sanctuaire du Lego. PAGE 4



GYMNASTIQUE AUX AGRÈS

Katia Porchet a terminé au pied du podium national avec l'équipe vaudoise. PAGE 15



La société Sables & Graviers La Poissine SA a fait appel à des constructeurs hollandais pour fabriquer cette unité navale qui pèse 200 tonnes au total. DR

Un puzzle géant

les eaux du Rhin avant d'aborder les de déblais terreux. PAGES

GRANDSON Construit en quatre élé- rives du lac de Neuchâtel. Dès le mois ments sur un chantier naval aux de février, la barge pourra transpor-Pays-Bas, «Le Bonvillars» a sillonné ter jusqu'à 600 tonnes de gravier et

PUB



Quels que soient les tours que la vie peut réserver. Nous sommes à vos côtés.

Cathy Siegenthaler, Christian Delay, Claude Schulz, Maryline Tardy, Kevin Jordan, Cédric Wiederkehr (agent général adjoint), Julien Perret, Philippe Paillard (agent général), Virginie Girardet (apprentie), Filipe Neto, Sofija Grujic (apprentie), Quentin Raposo, Mélanie Roy, Marc-Alexandre Vetroff

Agence Nord Vaudois Rue de la Plaine 12 1400 Yverdon-les-Bains T 024 423 00 40

la Mobilière

VOUS AVEZ UNE INFO?

Téléphone: 024 424 11 55 E-mail: redaction@laregion.ch LA RÉGION Mercredi 27 novembre 2019

L'odyssée d'une barge des Pays-Bas à La Poissine

GRANDSON Après un long périple de plus de 800 kilomètres, un bateau à fond plat a abordé les rives du lac de Neuchâtel, vendredi. Dès le mois de février, il permettra de transporter 600 tonnes de gravier.

VALÉRIE BEAUVERD

«Le Bonvillars», tel est son nom, a été construit en quatre éléments sur la base du chantier naval de Sliedrecht, aux Pays-Bas. Après six jours de transport sur le Rhin, la barge qui pèse près de 200 tonnes au total est arrivée à Bâle avant d'être acheminée jusqu'à Marin (NE) par la route. Un convoi exceptionnel qui s'est déroulé en deux nuits. Assemblé sur place, le bateau à fond plat a été remorqué jusqu'aux rives grandsonnoises, vendredi.



La barge a été divisée en quatre parties avant d'être assemblée à Marin (NE). DR



La société, représentée par Thibaut Schönhardt (à g.), Daniel Grandguillaume et Jean-Paul Grin, a pris possession du dernier-né de sa flotte. La barge sera opérationnelle dès le mois de février 2020. MICHEL DUPERREX

La société Sables & Graviers La Poissine SA n'a pas lésiné sur les moyens pour acquérir cette unité navale, qui permettra de charrier jusqu'à 600 tonnes de gravier. Il s'agit de la plus grande capacité en service sur le lac de Neuchâtel. Le coût total de ce bateau s'élève à 1,5 million d'euros. Un prix considérable, qui aurait toutefois doublé si la barge avait été commandée en Suisse. Et il aurait fallu compter deux fois plus de temps pour sa fabrication. En janvier dernier, l'entreprise propriétaire, qui emploie une vingtaine de collaborateurs à La Poissine, a fait appel à des constructeurs hollandais. Ceux-ci ont mis huit mois pour construire la barge.

Propulsé par deux moteurs

«En Hollande, ce type de bateau n'a pas de moteur puisqu'il est tiré par un remorqueur», explique Daniel Grandguillaume, directeur de Sables & Graviers La Poissine SA. Durant ces prochaines semaines, une cabine et deux moteurs seront installés sur la barge. Elle pourra ensuite sillonner les eaux du lac dès le mois de février prochain.

Fondée en 1978, l'entreprise grandsonnoise extrait les granulats du lac de Neuchâtel, principalement pour la fabrication du béton. Mais depuis quelque temps, elle est aussi chargée de déposer des déblais terreux non pollués afin de combler les trous de dragage. «Cette activité s'est bien développée, mais nous n'avions plus la capacité opérationnelle suffisante. C'est pourquoi, nous avons décidé d'investir dans une nouvelle unité », souligne Daniel Grandguillaume. C'est le troisième bateau de ce type acquis par l'entreprise.

Revivifier les eaux du lac

Selon la Direction générale de l'environnement (DGE), le comblement des fosses de dragage découle d'une exigence cantonale qui s'inscrit dans le cadre de la concession accordée à la société grandsonnoise. Cette opération permet notamment de reconstituer un herbier qui favorise la présence d'organismes végétaux, et d'éviter l'érosion des rives du lac.







